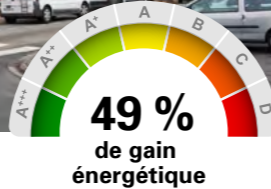


Actualité de la réhabilitation Dumont d'Urville

Rappel des travaux :

- Amélioration de l'accessibilité aux logements (installation d'ascenseurs et de portes coulissantes à l'arrière du bâtiment) ;
- Restructuration des logements (liée à la création des ascenseurs) ;
- Aménagement des salles de bains (bacs à douche, remplacement des équipements sanitaires) ;
- Remplacement des équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ;
- Mise en sécurité électrique des logements ;
- Amélioration de la ventilation des logements ;
- Embellissements des logements et des parties communes ;
- Isolation thermique des façades, des combles perdus et des planchers du rez-de-chaussée.



Point d'étape sur les travaux :

Les travaux d'isolation par l'extérieur sont bien avancés. Un premier ascenseur a été installé et les autres créations se poursuivent pour les trois entrées associées. Les travaux intérieurs sont quasiment terminés sur une entrée.

Date de livraison prévisionnelle : mai 2021



En route pour la phase 2

La rénovation urbaine se poursuit dans le quartier Favreau-Les Mauges. Elle vise une amélioration du cadre de vie et de la qualité des logements. Elle se donne également pour objectif de conforter le rôle modèle de ce quartier dans la prise en charge de la Petite enfance. Après la rénovation de logements par Sèvre Loire-Habitat et la réhabilitation de la Maison de l'Enfance, les travaux en cours dans les espaces publics viennent répondre aux enjeux et aux usages d'aujourd'hui.

La requalification urbaine vise à adapter les espaces publics aux enjeux et usages actuels.

- Améliorer et sécuriser les liaisons piétonnes et cyclistes
- Optimiser le plan de circulation et de stationnement
- Augmenter l'offre de stationnement à proximité des logements
- Valoriser le cadre de vie en créant des espaces paysagers identitaires et conviviaux
- Proposer des aires de jeux et de sport adaptées
- Travailler les abords de l'église Sainte-Bernadette et ceux de la Maison de l'Enfance
- Renouveler l'ensemble des réseaux existants
- Optimiser la collecte des déchets

Quartier Inoui



Dans un contexte de transformations urbaines, deux artistes sonores, Cécile Liège et Matthieu Delaunay, se sont intéressés à vos manières d'habiter les appartements et les extérieurs de Favreau, de Malleray et des Mauges. La crise sanitaire a modifié la forme du projet. La dernière étape devait être un moment de rencontre, elle a finalement été l'occasion d'écouter et de partager en ligne les productions sonores, que vous pouvez retrouver sur internet

<https://www.lesonographe.net/le-quartier-inoui/>

Peut-être y reconnaîtrez-vous la voix de vos voisins ?



Un plan de circulation plus clair et plus sécurisant

Pour la sûreté de tous, veillez à prendre tout de suite de bonnes habitudes, en respectant les nouveaux sens de circulation et les voies transformées en parvis piétons : création de 380 mètres linéaires de parvis de 4 mètres de large autour des bâtiments Charcot et Lyautey en remplacement des voies existantes.



Un bilan stationnement positif : + 88 places pour la phase 1 !

Merci de bien vous garer sur les zones prévues à cet effet ! 88 places supplémentaires ont été créées lors de la première phase de travaux. Avant 178 places dont 6 PMR (pour personnes en situation de handicap) ; après 266 places dont 7 PMR et 3 arrêts minutes à proximité de la Maison de l'Enfance.



Des nouvelles plantations, un gazon fraîchement semé

Utilisez les chemins piétons pour circuler dans le quartier, afin de ne pas gêner la croissance de ces végétaux. Le quartier sera ainsi rapidement agréable et paysagé.



Des espaces verts creux pour une gestion des eaux pluviales innovante

Il s'agit de se rapprocher le plus possible du cycle naturel de l'eau, en favorisant l'infiltration directe des eaux de pluie dans le sol. Cette technique permet de préserver les milieux aquatiques et de prévenir des risques d'inondation.



De nouveaux jeux et équipements sportifs

Les jeux, le terrain multisports et les agrès de fitness sont le fruit de plusieurs temps d'échanges avec des jeunes et des familles du quartier. Amusez-vous, prenez soin de vous, mais aussi de ces nouveaux équipements.



Nouvelles colonnes enterrées quelques conseils pour bien les utiliser

- Colonnes d'ordures ménagères résiduelles → déchets à déposer en sac de 50 litres maximum ;
- Colonnes d'emballages ménagers recyclables (jaune) → dépôts des emballages **en vrac**, c'est-à-dire **pas dans des sacs** ;
- emballages en plastique → uniquement bouteilles et flacons, sacs, barquettes, pots de yaourts ;
- emballages en carton (briques alimentaires, cartonnettes et suremballages en carton) → **gros cartons interdits dans les colonnes, à déposer en déchèteries !**
- emballages en métal → boîtes de conserve, aérosols, bouteilles de sirop, canettes ;
- papiers, journaux, magazines, revues ;
- colonne destinée à recevoir le verre : uniquement bouteilles, pots et bocaux → **pas de vaisselle**.

Attention ! Tout dépôt sauvage à côté de ces colonnes enterrées est formellement interdit, et passible d'une amende de 1 500 €.

Les encombrants (meubles, électroménagers...) et gros cartons doivent être déposés en déchèteries.

Si vous n'avez pas de véhicule ou qu'il vous est impossible pour des raisons de santé de transporter seul des choses trop lourdes, n'hésitez pas à faire appel au Conseil citoyen et au Centre Social du Planty, qui proposent ensemble ce service aux habitants.

Centre social du Planty 02 41 49 04 85

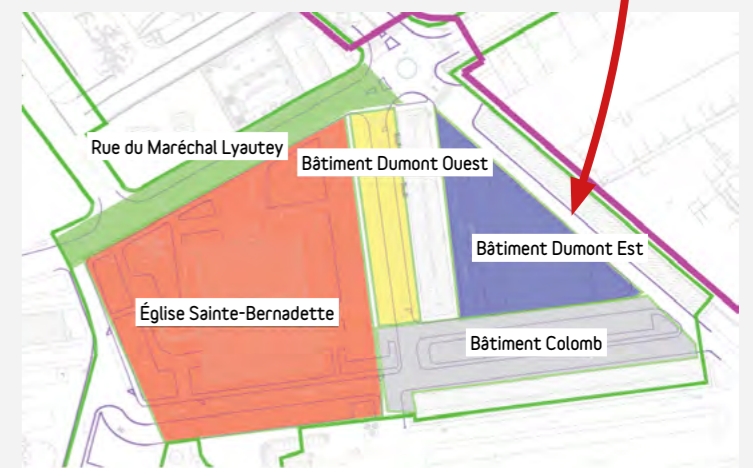


Janvier 2021

PHASAGE TOUS TRAVAUX



Planning 2021 pour la phase 2*



- **Abords de l'église** : travaux mi-janvier à fin mai.
- **Dumont Ouest** : travaux mi-janvier à fin mai.
- **Bâtiment Colomb** : travaux mi-janvier à fin mai. Travaux de finition en juillet pour ces 3 zones (nettoyage, mobilier, signalisation)
- **Rue Lyautey** : travaux fin mai à début juillet.
- **Dumont Est** : travaux fin août à fin octobre. Travaux de finition en novembre pour ces 2 zones (nettoyage, mobilier, signalisation)

* évolutions possibles en fonction des aléas chantier, de la coordination des concessionnaires et des conditions climatiques.

Abattage des arbres

Comme annoncé dans la lettre info de février 2020, 11 arbres doivent être abattus en phase 2. Une partie (9 arbres) est prévue dès ce début d'année 2021 ; l'autre partie (2 arbres), après le retrait des installations de chantier du bâtiment d'Urville en juillet 2021. De nouvelles plantations sont prévues, notamment le 12 mars, avec la population dans le cadre de la fête de l'arbre.